

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DREUIL-lès-AMIENS

L'an deux mille dix-neuf le vingt mai à vingt heures, le Conseil Municipal de DREUIL-lès-AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance plénière publique, sous la présidence de Madame Maria TREFCON.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Bernard ROBIDA qui donne pouvoir à Madame Stéphanie POSTEL et Monsieur Michel THIEFAINE.

Absent : Monsieur Jean-Marie DUMEIGE.

Date de la convocation : 14 mai 2019.

Date d'affichage : 22 mai 2019.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 13 (dont 1 pouvoir).

Madame Céline COLLET a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Autorisation de mandater Mme MISSIAEN-DUBUS Marie-Christine. Logement situé au 56 rue Octavie Duchellier à Dreuil-lès-Amiens.

Madame le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'elle désire mandater Madame Marie-Christine MISSIAEN-DUBUS, Maire-Adjointe, dans l'affaire concernant les locataires de l'habitation située au 56 rue Octavie Duchellier à Dreuil-lès-Amiens. Une demande d'expulsion est en cours pour des loyers impayés, à ce jour d'un montant de 19 182,20 €. Madame MISSIAEN-DUBUS souhaite disposer d'un mandat pour l'intervention éventuelle d'huissiers, si l'expulsion est effective et ainsi pouvoir être remboursée des frais de procédure et d'autres frais éventuels. Elle précise qu'elle ne demandera pas d'honoraires.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- émet un avis favorable (adopté à la majorité) pour mandater Madame MISSIAEN-DUBUS Marie-Christine, pour toutes les démarches à effectuer dans l'affaire concernant les locataires du logement communal situé au 56 rue Octavie Duchellier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Maria TREFCON